

Annonces

SANTÉ A TOUS... rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalscière Du Barry, de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

Depuis la cure du Saint-Père par la douce Revalscière du Barry, et les adhésions de beaucoup de médecins et d'hôpitaux, nul ne pourra plus douter de l'efficacité de cette délicate Farine de Santé...

Château de Vauxbuin, près Soissons (Aisne) - le 10 janvier.

Dans le village que j'habite une partie de l'année, il se trouve une femme atteinte, au dire de tous les médecins, d'un cancer à l'estomac; le fait est que, depuis deux ans, cette malheureuse souffrait des douleurs intolérables.

DE CHASSELLES, comtesse de GOURGUES.

Six fois plus nourrissante que la viande, sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 k., 2 fr. 25; 1/2 k., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr.

Du BARRY et Co, 26, place Vendôme, Paris.

Crédit foncier de France.

Emission à 435 fr. d'Obligations foncières de 500 fr. 5 0/0, et d'obligation communales de 500 francs 5 0/0.

les notaires et chez tous les correspondants du Crédit foncier.

On peut chez les mêmes intermédiaires se procurer, au cours, des obligations communales 5 % rapportant 15 francs et remboursables à 300 fr.

La Chronique de St-Céré, par M. l'abbé Paramelle, 2e édition, se vend à St-Céré au bureau de Bienfaisance, au profit des pauvres.

Le premier semestre du Journal de la Jeunesse, nouvelle publication hebdomadaire illustrée de la librairie HACHETTE ET Co, vient de paraître.

Le second semestre du Journal de la jeunesse contiendra sous le titre humoristique de La famille Durand à l'exposition de Vienne une série d'articles écrits par M. Eug. Muller, qui se rend à Vienne dans ce but.

Conditions et mode de la publication

Le Journal de la Jeunesse paraît le samedi de chaque semaine. - Prix du numéro: 40 cent. Prix de l'abonnement pour Paris et les dé-

partements: un an (2 volumes), 20 fr. - Six mois (1 volume), 10 fr. Les abonnements ne se prennent que pour un an ou six mois, du 1er décembre et du 1er juin.

On s'abonne à Paris, à la librairie Hachette et Co, boulevard Saint-Germain, 79, et chez tous les libraires de la France et le l'étranger.

En vente le 1er volume, broché: 10 fr.

COMPAGNIE ANONYME

HOUILLÈRES

SAONE ET DU RHONE

CAPITAL SOCIAL TROIS MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 41, rue du Faubourg Saint-Honoré, à PARIS

EMISSION DE 20,000 OBLIGATIONS

Rapportant 15 francs d'intérêt annuel

Payable par semestre: 7 FR. 50 le 15 janvier et 7 FR. 50 le 15 juillet.

Ces Obligations, émises à 200 francs et ressortant à 180 francs nets, sont remboursables à 300 francs, en cinquante années, par tirages annuels.

Les Souscripteurs de Cinq Obligations recevront, à titre gratuit, une des 4,000 parts de jouissance, créées en vertu de la délibération de l'Assemblée générale du 20 mai 1873 et auxquelles il est réservé 30 p. 100 dans les bénéfices.

Il en résulte que chaque Souscripteur de CINQ OBLIGATIONS a droit:

- A 75 fr. de revenu fixe. Et 38 fr. 25 de revenu éventuel.

Total: 113 fr. 25 pour un déboursé de 900 f.

Soit 8 1/3 0/0 de revenu fixe et 4 1/4 0/0 en plus de revenu éventuel.

Ensemble, plus de 12 1/2 0/0.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- M. le baron de FARINCOURT, ancien préfet, président. MM. Aristide BOUINAIS, Marie CLAUDIN, ancien Maître des Forges de GAY du PALLAND, ancien sous-préfet. E. LIONNET, ancien chef d'exploitation des Mines du Berry pour le Creuzot.

L'exploitation de la compagnie qui comprend les houillères de Communay, de Norroy et de Forges, porte sur une étendue de 6,690 hectares dont la richesse houillère, évaluée et reconnue par trois ingénieurs d'une compétence indiscutable repré-

sente, d'après leurs évaluations, une moyenne de 19,226,000 tonnes.

Le produit net, calculé à raison de 5 fr. par tonne avec une extraction annuelle de 275,000 tonnes, représente un bénéfice brut de 1,307,500 fr., qui, déduction faite de toutes les charges existantes, frais de toute nature, amortissement, réserve, etc., laisse net 1,024,500 fr., tandis que le service des 20,000 Obligations qui font l'objet de la présente émission, n'exige, amortissement compris, qu'une somme de 328,585 francs par an.

CONDITIONS DE L'ÉMISSION

Ces Obligations sont émises à 200 francs l'une, jouissance du 15 janvier 1873, payables:

Table with 2 columns: Date and Amount. Rows include: En souscrivant (20), A la répartition (30), 15 juillet (50), 15 octobre (50), 15 janvier 1874 (50), Total (200).

A déduire, les coupons du 15 juillet et du 15 janvier (15) Escompte bonifié aux Souscripteurs qui se libèrent immédiatement (5) Total (20)

Ce qui fait ressortir l'Obligation à... 180

LA SOUSCRIPTION EST OUVERTE

Du 9 AU 15 JUIN INCLUSIVEMENT

A PARIS: Au Siège de la Société, rue du Faubourg Saint-Honoré, 41, et chez M. A. BEAURE, Directeur de la Banque générale de Crédit, 7, rue Lafayette.

DÉPARTEMENTS: Banquiers, Agents de Change et Changeurs.

Les demandes accompagnées du versement doivent être adressées, par lettres chargées, à MM. les Administrateurs de la Compagnie, ou à M. A. BEAURE, banquiers, au crédit duquel on peut également verser dans les succursales de la Banque de France.

NOTA. — On recevra en paiement des souscriptions et sans aucun frais:

- 1° Tous les coupons payables en juillet; 2° Toutes les valeurs négociables dont la valeur aura lieu au cours moyen du jour de la réception des titres.

Nous prions instamment ceux de nos abonnés qui sont en retard pour leurs paiements, de vouloir bien s'acquitter le plus tôt possible, soit en un bon sur la poste, soit par tout autre moyen.

Ils nous éviteront ainsi, les frais et les désagréments des traites.

Nous rappelons à tous nos souscripteurs, que les abonnements aux journaux se paient d'avance.

Pour les extraits et articles non signés, Le propriétaire-gérant, A. Layton

A louer à suite de décès

Pour entrer en jouissance le premier juin prochain,

L'Hôtel du Lion d'or

S'adresser à M. Bladanet, à Cajarc (Lot) qui en est propriétaire.

Cet Hôtel se compose de vastes Ecuries et Remises, et a deux descentes de voitures, faisant un service régulier de Cahors à Figeac.

AVIS IMPORTANT.

Aux porteurs d'Obligations de la dernière Emission de:

LILLE A VALENCIENNES

En présence de la situation nouvelle qui est faite aux Obligataires de la dernière Emission, par la récente décision du Conseil d'Etat, le Comptoir National des Fonds Publics, rue du Faubourg-Montmartre, 13, à Paris, vient de constituer UN SYNDICAT ayant pour objet de sauvegarder les intérêts des souscripteurs.

Les porteurs d'Obligations sont donc priés de faire parvenir immédiatement au Comptoir National des Fonds Publics leurs noms et adresses, et d'indiquer le nombre de titres qu'ils possèdent, afin de recevoir en temps utile les communications les concernant.

Toutes les démarches faites et les mesures conservatoires prises par le Syndicat, dans l'intérêt des Obligataires, SONT COMPLÈTEMENT GRATUITES.

PÂTISSERIE-CONFISERIE

LUTZY, neveu,

13, rue de la Préfecture, 13.

ON DEMANDE UN APPRENTI.

A VENDRE

LA MAISON CARAYON, avec Cour et Pressoir Sise quai Ségur, en face la Promenade des Platanes.

Pour les renseignements: S'adresser à M. Toulza, aîné, ou à M^e Labie, notaire, à Cahors.

AVIS

EXCELLENTE QUALITÉ DE PAIN. GRAINES DE TOUTE SORTIE.

chez CONTOU, boulanger, rue St-James, à Cahors.

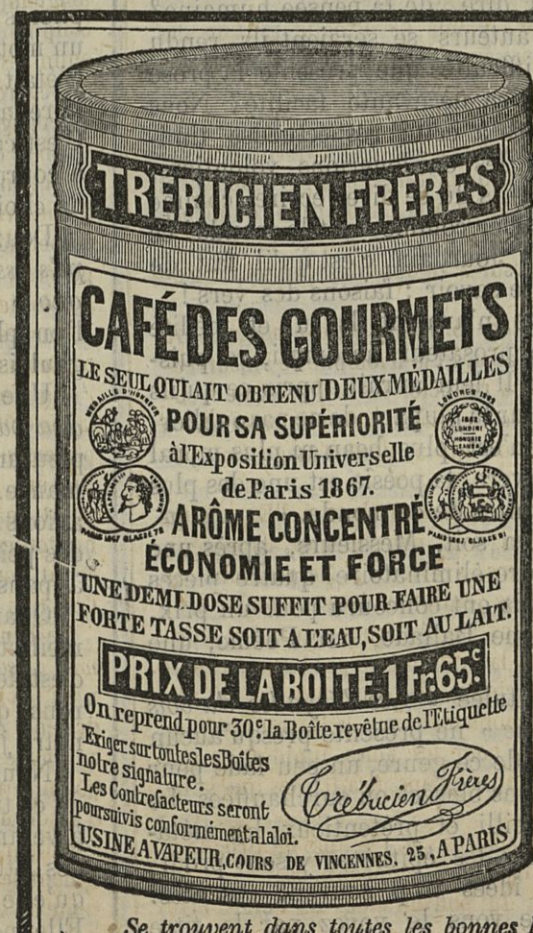
ATLAS CANTONAL DU LOT

VOLUME PETIT IN-FOLIO COMPOSÉ DE 28 PLANCHES COLORIÉES ET DE NOTICES SUR CHACUN DES 29 CANTONS DU DÉPARTEMENT

Par M. J. ARNAL (en religion, frère JÉDULPHIN)

Edition de luxe, ornée de nombreuses vignettes sur beau papier, brochée 10 fr.; — Élévation reliée, 12 fr.; — Édition populaire et classique, solidement cartonnée, 2 fr. 50.

Les souscriptions seront reçues aux bureaux du Journal du Lot et du Courrier du Lot, et chez tous les libraires de la ville de Cahors.



CAFÉ DES GOURMETS

C'est là un de ces rares produits pour lesquels la faveur du public ne s'est jamais démentie, et qui, marques de premier ordre, toujours distinguées des produits analogues, ne peuvent renier leur passé et restent d'une qualité qu'on chercherait vainement dans leurs imitateurs.

Les sortes dont se compose le Café des Gourmets sont les plus délicates et les plus recherchées, le produit des meilleures récoltes des plantations les plus estimées. Les soins exceptionnels qui président à sa torréfaction, la garantie qu'il est exempt de tout mélange de chicorée ou autres substances indigènes expliquent sa supériorité incontestée. Les procédés de concentration auxquels il est soumis en font en outre un produit éminemment économique.

Une Médaille d'honneur à l'Exposition Universelle de Londres 1862. — Deux Médailles à celle de Paris 1867, en proclamant la supériorité du Café des Gourmets, n'ont du reste fait que consacrer le sentiment public qui l'avait partout hautement reconnue et appréciée.

Pour se mettre à l'abri des imitations ou des contrefaçons du Café des Gourmets, les consommateurs doivent exiger que toutes les boîtes soient scellées d'une bande au nom des producteurs, et portent sur l'étiquette leur signature.

LES CHOCOLATS ET LES TAPIOCAS

DES GOURMETS ET DE LA COMPAGNIE EUROPÉENNE provenant de la même Usine, et entourés de soins aussi recherchés que le Café des Gourmets, offrent comme lui les plus sérieuses garanties d'une qualité exceptionnelle.

Se trouvent dans toutes les bonnes Maisons d'Épicerie, de Confiserie et de Comestibles.